

RW/812/2024/1275/11706/61

Lot 61

Chênes qualité piquet. Calcul du volume par compas électronique. Circulation en véhicule uniquement sur les cloisonnements d'exploitation existants. Circulation en véhicule interdite sur le chemin de terre lorsque le sol n'est pas portant. L'abattage est suspendu du 1er avril au 30 juin. Circulation en véhicule interdite dans la parcelle boisée. Les branches sont à entasser à minimum trois mètres des chemins. Pas de tas dans les puits de lumière. Les cerisiers tardifs sont à couper à 0,8m du sol.

Nombre d'arbres total	203	–
Volume grumes	50,824	m ³
Volume houppiers	7,000	m ³
Volume total	57,824	m ³
Cube moyen	250	dm ³
Circonférence moyenne	51,995	cm
Surface de coupe	1,340	ha
Contact	DE RESE Eric, 0472/92 02 97	–
Triage	Triage De Flemalle	–
Propriétaire	Indivision Vecquee (Seraing/Rw	–
Lieu(x)-dit(s)		–
Vente	Vente communale et domaniale de Liège Lundi 07 octobre 2024 à 09:00 Salle CITE II - Rue A. Delville 140 à 4101 Jemeppe-sur-Meuse	–
TVA	6 %	–
Certification PEFC	Oui	–

Cat.(cm)	Chêne		Cerisier Tardif	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		54	
35	-		54	
Total grumes 20/40	-		108	4,914
45	-		17	
55	5		-	
Total grumes 40/60	5	0,950	17	1,615
65	10		-	
Total grumes 60/70	10	2,910	-	
75	16		-	
85	24		-	
95	9		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	49	26,481	-	
105	10		-	
115	3		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	13	12,377	-	
135	1		-	
Total grumes 120/150	1	1,577	-	
Total grumes	78	44,295	125	6,529
Houppiers/Taillis	-	7,000	-	